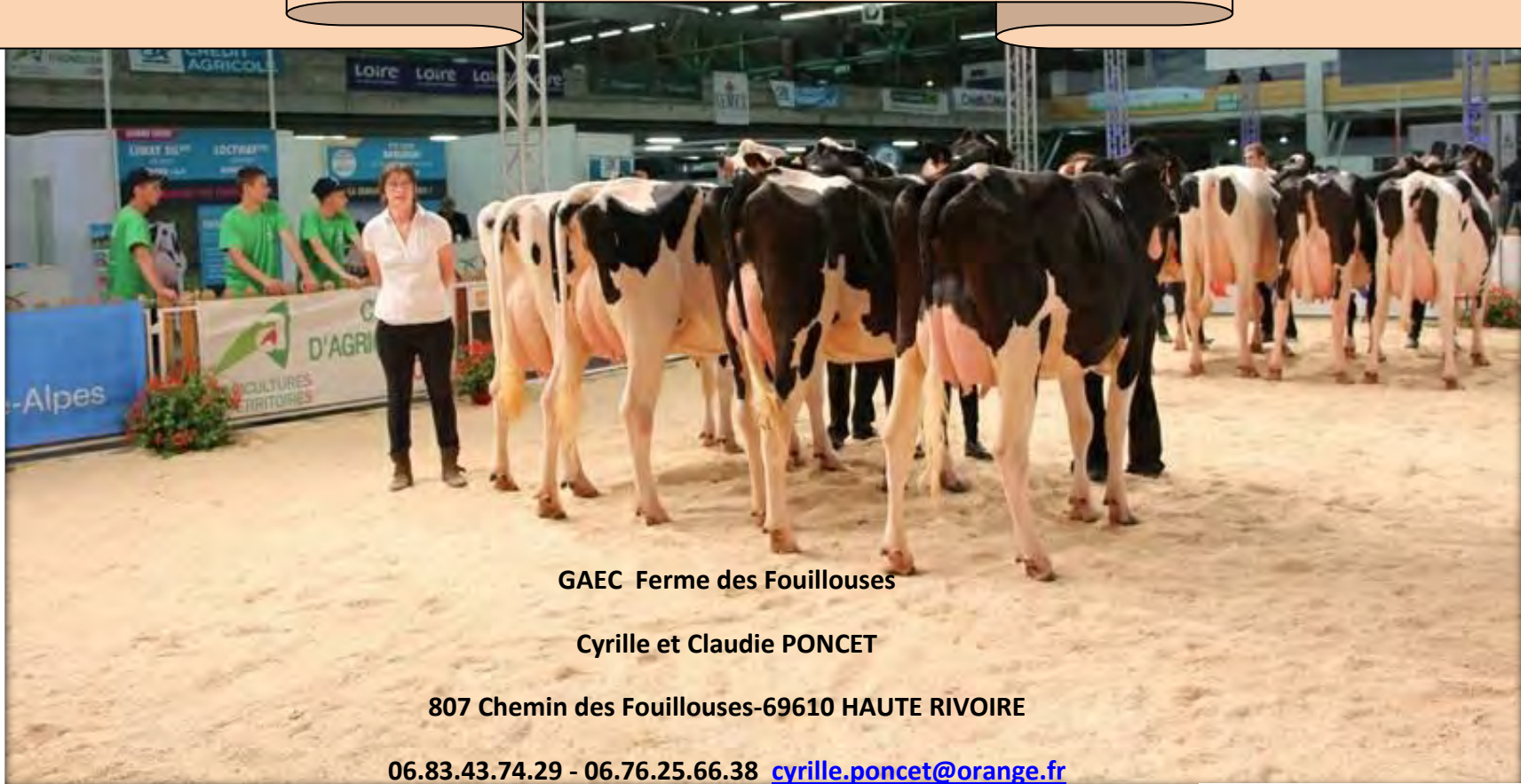


**VENTE**

**Ferme des Fouillouses**

**Mercredi 28 juin 2017 à 13H30**



**GAEC Ferme des Fouillouses**

**Cyrille et Claudie PONCET**

**807 Chemin des Fouillouses-69610 HAUTE RIVOIRE**

**06.83.43.74.29 - 06.76.25.66.38 [cyrille.poncet@orange.fr](mailto:cyrille.poncet@orange.fr)**

Photo PHF

## **Une vente oui mais pourquoi ???**

Depuis quelques années, notre exploitation a du faire face à plusieurs changements.

En effet, en octobre 2015, notre associé a quitté le GAEC ( à l'époque nous étions trois ) pour se réinstaller en individuel sur son exploitation familiale.

C'est de là qu'est né « La Ferme des Fouillouses », nouveau GAEC qui comprend donc 2 associés : Claudie et Cyrille PONCET.

La Ferme des Fouillouses comprend maintenant une SAU de 78 ha sur 2 sites distants de 9 kms (les deux fermes des familles GAYET et PONCET).

Suite à la perte de SAU lié au départ de notre associé et la conjoncture laitière peu favorable, nous avons du revoir notre système d'exploitation.

C'est pourquoi, en mai 2016, après avoir fait différentes formations et un diagnostic conversion avec la Chambre d'Agriculture du Rhône, nous avons décidé de convertir l'exploitation en agriculture biologique.

Un choix délicat à faire mais qui semble nous ramener au cœur de notre métier.

Ce choix impacte notre façon de travailler :

- Les terres sont actuellement en deuxième année de conversion à l'agriculture biologique
- Les animaux devraient rentrer en conversion courant juillet pour une durée de 6 mois.
- Dans le courant du 1er trimestre 2018, nous devrions livrer du lait BIO à la coopérative SODDIAL.

Voici pourquoi cela nous amène à faire une vente !!

En effet, suite à ses différents choix d'exploitation, nous souhaitons vendre quelques animaux que nous avons de trop.

Nous espérons que vous trouverez les animaux que vous recherchez et que vous passerez un agréable moment sur notre exploitation.

Bonne vente à tous.

Claudie et Cyrille



## **REGLEMENT DE LA VENTE**

### **1 – ANIMAUX PROPOSES A LA VENTE**

Les animaux sont tous inscrits au Livre Zootechnique de L'EDE ,au Contrôle Laitier et à Prim'Hosltein France.

Toutes les lactations sont exprimées en TP.

### **2 – SANITAIRE**

Les animaux proviennent d'un élevage certifié en Tuberculose, Brucellose et Leucose.

Le troupeau est qualifié IBR et garantie non IPI BVD.

### **3 – CERTIFICAT DE PRODUCTION**

Les animaux proposés à la vente présentent un potentiel génétique intéressant et correspondant aux critères recherchés dans chaque race.

### **4 – MODALITES DE VENTE**

La vente commence à 13H30 à la FERME DES FOUILLOUSES.

Les prix de soumission sont affichés.

Au lancement de la vente, les clients sont invités à se manifester pour les animaux qui les intéressent.

Si un seul acheteur est intéressé, l'animal lui est attribué au prix affiché (\*)

S'il y a plusieurs acquéreurs, une enveloppe de soumission est distribuée à chaque acheteur déclaré. Celui-ci doit noter son prix de soumission, supérieur à celui affiché, ainsi que son nom et le numéro du catalogue de l'animal.

Après vérification de toutes les soumissions, l'animal est attribué au plus offrant.

### **5 – ATTRIBUTION**

L'acheteur ayant arrêté son choix, un bon de vente est établi et signé par l'acheteur, le règlement se fait au comptant par chèque.

Le montant de la facture est celui affiché auquel s'ajoute la TVA selon la réglementation en vigueur.

### **6 – RESERVE DE PROPRIETE**

La Ferme des Fouillouses se réserve le droit de propriété jusqu'au paiement intégral de l'animal.

La Ferme des Fouillouses se réserve le droit d'annuler la vente à tout client ayant eu un litige avec lui.

### **7 – TRANSPORT**

Le transport n'est pas compris dans le prix de vente et reste à la charge de l'acheteur.

### **- 8 – LITIGE**

Les règles énoncées ci-dessus s'appliquent à tous, vendeurs et acheteurs, chacun en ce qui le concerne sous peine d'exclusion ou d'interdit.

Tout litige pouvant survenir, s'il ne trouve pas de solution à l'amiable, sera du ressort du Tribunal du siège de la Ferme des Fouillouses.

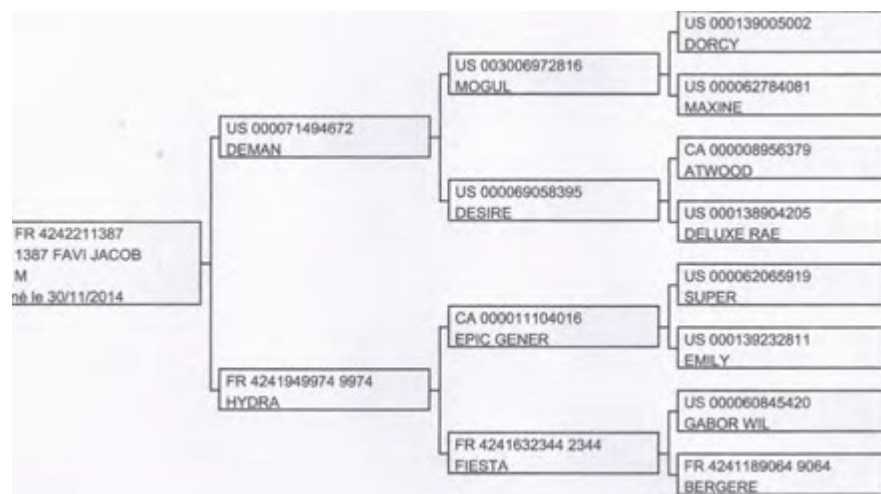
(\*) C'est un prix ferme, transport non compris.

### Quelques informations :

Dans la liste des animaux à vendre, vous avez quelques vaches qui ont été saillies par monte naturelle.

C'est-à-dire par notre taureau FAVI JACOB. C'est un taureau qui est né au GAEC FERME DES DELICES à St Cyr les Vignes (42) et qui est issue de la souche de la vache BERGERE qui appartenait à l'EARL de la MONTAGNE à Bellegarde en Forez.

Vous trouverez son pédigrée ci-dessous.



**Vaches en lactation**  
**Génisses prêtes**